

## Note sur Origène, *Hom. Luc IV, 4*

(*substantia et natura = οὐσία*)

Sauf quelques fragments conservés dans les chaînes, les homélies d'Origène sur Luc ne sont connues que par une version latine de Jérôme. C'est le cas pour un passage de l'*Homélie IV*, § 4, qui a embarrassé les auteurs de la récente traduction française<sup>1</sup>. Origène y commente la parole de l'ange à Zacharie à propos de Jean-Baptiste : « Et Spiritu sancto replebitur adhuc de utero matris suae » (Luc I, 15), promesse dont il voit la réalisation dans le fait que Jean-Baptiste a tressailli dans le sein d'Élisabeth lorsque celle-ci s'est trouvée en présence de Marie, elle-même enceinte de Jésus :

*Ecce enim, ait Elisabeth, ut facta est salutatio tua in aures meas, exsultavit in gaudio infans in utero meo (Luc I, 44). Adhuc in utero matris erat Iohannes et iam Spiritum sanctum acceperat. Non enim illud principium erat substantiae eius et naturae.*

Les traducteurs français rendent ainsi la dernière phrase :

Le Saint-Esprit, en effet, n'était pas le principe de sa substance et de sa nature,

et une note explique que cette phrase est « visiblement dirigée contre les gnostiques valentiniens », qui devaient penser que Jean-Baptiste était un pneumatique tel qu'ils l'entendaient, c'est-à-dire un « être dont l'Esprit était le principe de l'hypostase », tandis que pour Origène un homme ne naît pas pneumatique mais le devient.

Cette interprétation rencontre deux objections. Elle a d'abord le tort de rapporter le pronom neutre *illud* au masculin *Spiritus sanctus*. Elle rend ensuite les deux mots latins *substantiae* et *naturae* par deux

---

1. ORIGÈNE, *Homélies sur Luc. Texte latin et fragments grecs*. Introduction, traduction et notes par H. CROUZEL, F. FOURNIER, P. PÉRICHON (Sources chrétiennes, 87), Paris, 1962, p. 132-133.

mots français, « sa substance et sa nature », alors que Rufin nous apprend qu'il n'y avait qu'un seul mot dans le texte d'Origène<sup>2</sup>. C'est en effet un procédé fréquent chez les traducteurs latins, quand ils n'ont pas dans leur langue un équivalent exact d'un terme grec, de le traduire par deux mots coordonnés de sens voisin. Dans un cas semblable il ne faut évidemment pas traduire les deux mots latins par deux mots français, mais chercher quel était le mot grec et le rendre par un seul mot français.

La même note laisse entendre que le mot grec était ὑπόστασις (« hypostase »), sans doute parce que le premier substantif employé par Jérôme est *substantia*. Mais *substantia* peut rendre aussi bien οὐσία. La façon dont les Latins ont traduit ὁμοούσιος est très instructive à cet égard, car ils ont généralement décomposé le mot grec en une périphrase, « d'une seule οὐσία » ou « d'une même οὐσία », et nous pouvons savoir de la sorte comment ils rendaient οὐσία dans leur langue.

La première version latine du symbole de Nicée — qui est citée notamment par Hilaire de Poitiers, Lucifer de Cagliari, Grégoire d'Elvire, le tome de Damase, un commentaire anonyme édité par Turner, le concile de Carthage de 419 et Léon le Grand<sup>3</sup> — portait : « *unius substantiae cum Patre, quod Graeci dicunt homousion* ». Elle employait donc *substantia* pour traduire οὐσία et non pas ὑπόστασις. Ainsi accréditée par la version traditionnelle du symbole, cette traduction de ὁμοούσιος se maintint pendant longtemps ; on la retrouve à l'occasion chez Hilaire<sup>4</sup>, Ambroise, Rufin, Jérôme et Augustin<sup>5</sup>.

Le fait d'employer pour οὐσία un mot qui pouvait servir aussi pour ὑπόστασις ne soulevait aucune difficulté dans les débuts, puisque le concile de Nicée avait établi lui-même, dans l'anathème qui accompagnait le symbole, l'équivalence des deux mots grecs<sup>6</sup>. Mais après que les Grecs se furent mis à distinguer entre ces deux mots, on vit apparaître chez les théologiens latins le désir d'éviter à leur tour l'ambiguïté en employant, pour rendre οὐσία, un autre mot à côté de *substantia* ou à sa place. C'est ce que font le plus souvent les auteurs que j'ai déjà nommés.

2. RUFIN, *Apologia contra Hieronymum*, II, 31, 14-15 (CC 20) « de tuo addidisti : atque naturae ».

3. Références dans mon article : Ὁμοούσιος *unius esse* (Jérôme, *ep. XCIII*), paru dans *Vigiliae christianae*, 15, 1961, p. 40-45, aux pages 40-41.

4. HILAIRE, *De Trinitate*, IV, 12 (PL 10, 105 A) ; 13 (107 A) ; VI, 5 (160 B) ; 10 (164 AB), tous passages qui citent la profession de foi d'Arius et de ses compagnons ; il est probable qu'Hilaire disposait d'une traduction antérieure de cette pièce.

5. Pour Ambroise, Rufin, Jérôme et Augustin, références dans l'article cité plus haut, à la page 44. On trouverait facilement d'autres témoins ; j'ai relevé par exemple SULPICE SÉVÈRE, *Chron.* II, 40, 2 « ὁμοούσιον quod est *unius substantiae* ».

6. Τοῦς δὲ... ἐξ ἑτέρας ὑποστάσεως ἢ οὐσίας φάσκοντας... ἀναθεματίζει ἡ καθολικὴ ἐκκλησία. Cf. MARIUS VICTORINUS, *De homousio* 1, 26-27 (Henry-Hadot) : « Ecce Graeci οὐσίαν uel ὑπόστασιν dicunt, nos uno nomine latine *substantiam* dicimus ».

Hilaire recourait à *essentia* :

*De syn.* 81 (PL 10, 534 A) « De *homousio* uero, quod est *unius essentiae*, tractantes...

*Ibid.* (534 B) « ... *homousion* repudiauerint, quia per hanc *unius essentiae* nuncupationem... »

*Ibid.* 12 (490 A) « Sed quia frequens nobis nuncupatio *essentiae ac substantiae* necessaria est, cognoscendum est quid significat *essentia*. »

Ambroise, lui, donna sa préférence à *natura*<sup>7</sup> :

*De fide* I, 19, 128 « Sed si de nomine *substantiae aut naturae* diuinae uoluerint dicere, facile reuincuntur, quia et *usian* graece et *substantiam* latine frequenter scriptura nominauit. »

*De incarn. dom. sacram.* 10, 113 « *unius naturae atque substantiae* Christum cum Patre esse credimus. »

Sous l'influence d'Ambroise, *natura*, coordonné ou non à *substantia*, se retrouve dans des traductions de Jérôme où le mot grec était certainement *ὁμοούσιος* ou *οὐσία* :

*Transl. lib. Didymi de Spiritu sancto*, 7 (PL 23, 109 C) « Si uero heretici proposerint ex *natura* conditionis suae angelos sanctos esse, consequenter coguntur dicere *ὁμοούσιος* esse Trinitati... Si autem hoc refugientes dixerint *unius* quidem *naturae* esse cum ceteris creaturis... »

*Ibid.* 18 (120 B) « Spiritus sanctus quem diximus *eiusdem naturae* esse cum Patre. »

*Ibid.* 19 (121 A) « liquido apparet *eiusdem naturae* Spiritum esse cum Filio. »

*Ibid.* 58 (150 A) « Nonnumquam autem ' Spiritus ' et Dominus noster Iesus Christus, id est Dei Filius, appellatur : ... ' Spiritus Deus est ' (*Jn* 4, 24), non iuxta nominis tantum communionem, sed iuxta *naturae substantiaequae* consortium. »

A la lumière de ces observations il ne fait pas de doute que le mot

7. Ce choix, étonnant au premier abord, s'explique probablement de la manière suivante. Hilaire, dans son *De Trinitate*, avait employé très souvent *natura*, non pas encore avec l'intention de traduire *οὐσία*, mais parce que ce mot lui paraissait le plus apte à signifier que le Fils était Dieu comme le Père ; comme on affirmait traditionnellement que le Fils était Dieu « par nature », *natura*, il disait spontanément que le Fils a « la même nature » que le Père. Par exemple : *De Trin.* V, 37 (PL 10, 154 C-155 A) « Non enim per desectionem aut protensionem aut deriuationem ex Deo Deus est sed ex virtute *naturae*, in *naturam eandem* natiuitate subsistit... Natiuitas igitur Dei non potest non eam, ex qua profecta est, tenere *naturam*; neque enim aliud quam Deus subsistit, quod non aliunde quam ex Deo subsistit. *Eandem autem naturam* ita, non ut natus sit ipse qui genuit — nam quomodo erit ipse, cum genitus sit? — sed in his ipsis subsistat ille qui genitus est : quae totus est ipse qui genuit, quia non est aliunde quod genitus est » ; VI, 13 (167 B) « Hanc igitur in Patre et Filio *naturae unitatem*... » ; VII, 13 (210 A) : « nec ad professionem duum deorum natiuitas Filii credentium fidem cogit, quae Patrem et Filium, ut *unius naturae*, ita profitetur et nominis » ; etc. De tels passages aident à comprendre comment Ambroise a pu trouver naturel de rendre *ὁμοούσιος* par *unius naturae*. Ambroise a influencé ensuite, non seulement Jérôme (ci-dessous), mais Rufin et Augustin ; cf. l'article susdit aux pages 41 et 42, notes 12 et 15.

grec rendu par *substantia atque natura* dans la phrase que nous étudions est οὐσία. La phrase doit alors se traduire : « Car ce n'était pas le début de son être », pour dire que Jean-Baptiste avait préexisté à sa naissance dans le sein d'Élisabeth comme Origène l'avait longuement expliqué au tome II de son commentaire de l'Évangile selon Jean<sup>8</sup>.

Origène admettait selon la tradition platonicienne que toutes les âmes humaines avaient préexisté à leur venue dans un corps ; il pensait toutefois que celle de Jean-Baptiste, à la différence des autres, n'était pas venue ici-bas à la suite d'un péché mais seulement parce que Dieu l'avait chargé d'une mission spéciale qui était de servir de précurseur au Messie. Cette idée était née dans son esprit à la lecture de la prophétie de Malachie appliquée à Jean-Baptiste dans l'Évangile selon Matthieu : « Voici que j'envoie mon ange devant ta face pour préparer ton chemin devant toi » (*Mal.* 3, 1 ; *Matth.* 11, 10). Convaincu que toutes les âmes avaient vécu une existence antérieure, il était naturellement porté à prendre cette parole à la lettre et à croire que Jean-Baptiste était réellement un ange envoyé par Dieu. Il en cherchait la confirmation dans quelques autres textes de l'Écriture qu'il réunit dans le passage déjà signalé de son commentaire de l'Évangile de Jean et parmi lesquels figurent justement la parole de Zacharie : « Il sera rempli de l'Esprit Saint dès le sein de sa mère » (*Luc* 1, 15), et celle d'Élisabeth : « Voici en effet qu'à l'instant où ton salut est venu à mes oreilles, l'enfant a tressailli dans mon sein » (*Luc* 1, 44)<sup>9</sup>. On comprend que, lorsqu'il a commenté plus tard la première de ces deux paroles dans ses homélies sur Luc, il ait cité aussitôt la seconde qui en était le complément, et ajouté : « car ce n'était pas le début de son être », pour indiquer d'où venait à Jean-Baptiste cette exceptionnelle précocité.

Pierre NAUTIN

8. ORIGÈNE, *In Ioannem*, II, 29 (24) § 175 à 31 (25) § 192.

9. ORIGÈNE, *op. cit.* II, 30 (24) § 180-181.